

■ ■ ■ rapport ■ ■ ■
d'activité

2014



© Sylvain LESER



Sommaire

Edito	3
L'essentiel sur La Mie de Pain	4
Le Refuge	7
Le Pôle IAE : Insertion par l'Activité Economique	13
L'Arche d'Avenirs	21
La Villa de l'Aube	29
Le Foyer des Jeunes Travailleurs « Paulin Enfert »	36
La Plateforme - Relais Social	41
Collecte de fonds et communication	51
Remerciements	55

Edito

2014 fut une année importante dans l'histoire de La Mie de Pain. Après 82 ans de service, après des milliers de mise à l'abri durant l'hiver, Le Refuge – centre d'hébergement d'urgence et établissement historique de l'association – quittait ses murs pour s'installer dans un nouveau bâtiment.

Les 28 & 29 janvier se tenait ainsi un événement attendu et minutieusement préparé par les hébergés, les bénévoles et les salariés de La Mie de Pain. Au petit matin du 28 janvier, plusieurs centaines d'hébergés quittaient les dortoirs du désormais « ancien » Refuge et découvraient le « nouveau » Refuge qui leur propose un hébergement toute l'année et 24h/24, trois repas quotidiens, un accès aux soins ainsi qu'un accompagnement par une équipe de travailleurs sociaux.

Avec ce nouveau site, La Mie de Pain a franchi une étape vers l'autonomie et l'insertion des personnes en situation de précarité. Mais l'association n'oublie pas pour autant les grands exclus et la réponse à l'urgence : durant tout l'hiver 2014, nous avons chaque soir distribué 250 repas pour des personnes défavorisées et extérieures à nos structures.

2014 est aussi une étape importante pour le dispositif qui porte les projets dits « d'insertion » à La Mie de Pain. Suite à l'ouverture l'année précédente d'un second chantier d'insertion qualifiant dans le domaine de la restauration collective, 20 salariés en insertion ont obtenu en septembre, le titre professionnel d'agent polyvalent de restauration, leur ouvrant ainsi de nouvelles portes vers l'emploi.

Mais faire vivre et faire agir une association, c'est aussi réfléchir à son avenir. 2014 a vu se lancer la refonte du projet associatif de La Mie de Pain. Un groupe pluriel composé de salariés et de bénévoles s'est constitué en vue de réfléchir sur les missions et les actions futures de La Mie de Pain. Ce projet aboutira en 2015 et dessinera le nouvel horizon de l'association. La question de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes vieillissantes et en grande difficulté se pose aujourd'hui dans nos centres et est au cœur des réflexions.

Agir, développer et innover est le fil rouge de La Mie de Pain depuis 128 ans. Cette année encore, chacune de nos 6 structures, remplissent ces objectifs. Vous découvrirez leurs actions dans les différents chapitres de ce rapport annuel.

Merci à tous ceux qui agissent.

Merci à ceux qui nous soutiennent pour agir.



Florence Gérard
Présidente de La Mie de Pain

L'essentiel sur La Mie de Pain

128 ans au service des plus démunis

Notre histoire en quelques dates clés



© La Mie de Pain

Paulin Enfert (1853 – 1922) créa **La Mie de Pain** en **1887** dans le 13^{ème} arrondissement de Paris. A l'origine, il s'agissait d'un patronage (le Patronage Saint-Joseph) au sein duquel Paulin Enfert rassemblait les enfants désœuvrés du quartier de la Maison Blanche, très pauvre à l'époque. Il les instruisait, leur enseignait le catéchisme, leur proposait des jeux, « *tout pour les sortir de la rue* ». Seule une roulotte de nomade abritait l'association..

En 1889, le patronage prend un essor considérable et Monsieur Nollevall met à disposition du groupe, un terrain de 2 000 mètres² au croisement des rues Bobillot Tolbiac – Martin Bernard, rues où se situent les locaux actuels de l'association.

Naissance de La Mie de Pain

De jeunes membres du Patronage cherchent à aider les personnes défavorisées. En voyant une femme donner des miettes de pain aux oiseaux, l'un d'eux suggère qu'en « *dégotant beaucoup de mies de pain, mais des grosses, on pourrait nourrir des gens !* » Ainsi est apparu le nom « Les Œuvres de La Mie de Pain », aujourd'hui plus connue sous le nom de « La Mie de Pain ».

1891 : La première soupe populaire est organisée à l'occasion de Noël. Depuis, le service de repas a lieu tous les jours de l'année.

1932 : Le premier dortoir permettant l'accueil de nuit est installé.

2014 : Le nouveau site Fourier permettant l'accueil de nuit et en journée de 300 personnes et 60 à titre exceptionnel. L'ancien bâtiment de 1932 est en cours de rénovation.

Constituée en « association loi 1901 » depuis 1920, **La Mie de Pain a été reconnue d'utilité publique en 1984**. L'association possède également l'agrément du **Comité de la Charte du Don en Confiance** qui reconnaît sa bonne gestion financière et son bon fonctionnement.

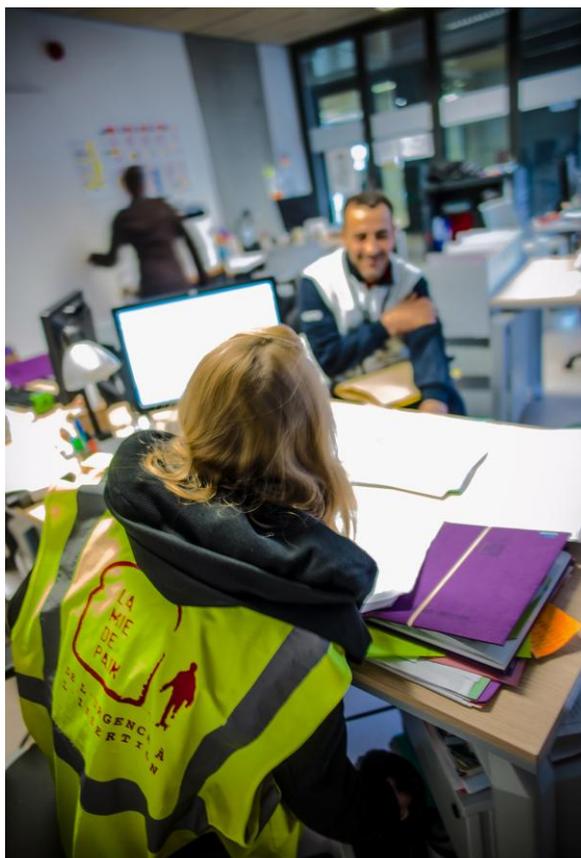


Nos objectifs

Fournir une aide d'urgence aux personnes en difficulté et accompagner leur insertion sociale et professionnelle sont nos premiers objectifs. Notre vocation est également de sensibiliser les citoyens aux difficultés liées à la précarité et à l'exclusion dans notre société.

Nos missions

- **Porter assistance aux personnes en danger.** Accueillir dans l'urgence, nourrir et héberger de façon inconditionnelle, anonyme et gratuite.
- **Apporter un accompagnement social et aider à retrouver des repères au sein de la société.** Réapprendre à vivre avec autrui, à communiquer, à partager... Une relation fondée sur l'écoute réciproque et le respect mutuel, indispensables pour développer la confiance avec les personnes accueillies.
- **Orienter vers une insertion professionnelle réussie et trouver logement durable.** Le travail est très souvent la clé de l'insertion et surtout de la stabilisation pour des personnes qui ont connu des périodes d'errance plus ou moins longues.
- **Faire évoluer le regard des autres sur les personnes exclues,** parce que personne n'est à l'abri d'un accident de la vie. Etre écouté, ne pas se sentir jugé par celui qui vous accueille, permet de retrouver plus vite des repères et de se réinsérer.



© Sylvain LESER

Nos chiffres-clés 2014

La Mie de Pain

- 1 000 personnes accueillies chaque jour
- 178 salariés (dont 64 salariés en insertion)
- 290 bénévoles

Le Refuge

- 177 351 repas préparés et servis (hors petits déjeuners)
- 116 176 nuitées
- 1 620 personnes hébergées
- 14 799 heures de bénévolat dont 720 heures médicales

Le Pôle IAE

- 82 personnes accueillies sur le Pôle IAE durant l'année, sur 64 postes
- 20 personnes ayant obtenu le titre professionnel d'agent polyvalent de restauration sur les 28 inscrits en septembre 2013
- 223 heures de travail réalisées dans le cadre du nouveau dispositif dénommé « Premières Heures »

L'Arche d'Avenir

- 63 541 passages dont 4 034 femmes et 59 507 hommes
- 800 domiciliations
- 2 095 personnes reçues en entretien par les travailleurs sociaux

La Villa de l'Aube

- 54 personnes accueillies et logées dont 65% âgés de plus de 50 ans
- 969 repas préparés et partagés entre résidents, bénévoles, et salariés

Le Foyer des Jeunes Travailleurs

- 169 jeunes accueillis et logés
- 64 jeunes accompagnés vers le logement autonome
- 19 mois de séjour moyen

La Plateforme - Relais Social

- 14 560 passages
- 600 domiciliations
- 264 allocataires RSA suivis
- 116 personnes rencontrées par la référente « Hébergement – Logement »
- 292 entretiens avec la psychologue

Le Refuge

L'année 2014 fut toute particulière puisqu'elle fut la première année d'activité dans le « nouveau » Refuge. Le déménagement vers le nouveau bâtiment a eu lieu les 28 et 29 janvier 2014. C'est une nouvelle page d'histoire qui s'écrit pour cet établissement qui ouvre ses portes aux personnes les plus démunies depuis 1932. Les portes de l'ancien refuge se ferment le 15 avril 2015, avec le transfert des dernières personnes hébergées. Ce rapport d'activité a donc une valeur toute particulière pour les équipes salariées et bénévoles qui œuvrent depuis des années au service des personnes accueillies.

Missions et objectifs

Le Refuge est le centre d'hébergement le plus ancien de La Mie de Pain, sa capacité d'hébergement est de **360** places en hiver ou en situation exceptionnelle et de **300** toute l'année dont **29** places pour personnes à mobilité réduite. Ces places, permettant d'héberger sur la durée les personnes orientées par les SIAO¹, se répartissent en **200** places pour les personnes en insertion et **72** places d'urgence. L'espace « Bienvenue » d'une capacité de **28** places est accessible directement aux personnes à la rue orientées par les équipes des maraudes ou se présentant directement à l'accueil. Il propose un hébergement que pour 3 à 5 jours..



© Sylvain LESER

Le Refuge est l'un des **les plus grands centres d'hébergement de France**, il est **ouvert 365 jours par an, 24h/24**.

Les Services proposés

- [L'hébergement](#)

Les personnes sont hébergées en chambre individuelle, double ou de quatre lits. Les chambres sont équipées d'un lit, d'une petite armoire individuelle permettant de ranger leurs effets personnels et d'une petite table.

Le Refuge 2014 en quelques chiffres

Nombre total de personnes hébergées	1 620
Dont, nombre de personnes hébergées directement pendant 3-5 jours	450
Dont, nombre de personnes hébergées dans le cadre de l'urgence suite à une orientation par une maraude	319
Dont, nombre de personnes hébergées dans le cadre de l'urgence suite à une orientation par le SIAO	699
Dont, nombre de personnes hébergées dans le cadre de l'insertion orientées par le SIAO	152
Nombre total de nuités	116 176

- L'alimentation

Un petit déjeuner, un déjeuner et un dîner sont proposés aux personnes hébergées dans sur la durée. Les autres bénéficient d'un dîner et d'un petit-déjeuner

Outre les personnes hébergées, Le Refuge distribue chaque soir 250 repas durant la période hivernale à des personnes qui ne sont pas hébergées sur place mais qui n'ont pas les moyens de s'alimenter correctement. Cette année, le mode de distribution de ces « repas extérieurs » a été revu. Notre nouvelle organisation, qui respecte le principe d'accueil anonyme et inconditionnel, est basée sur une distribution de carte hebdomadaire renouvelable. Ce nouveau système a permis de faire plus et mieux en humanisant et en fluidifiant l'accueil. Il a aussi permis de réduire les tensions et de sortir les bénéficiaires de l'interrogation de savoir où manger le soir.



© Sylvain LESER

Nombre de repas servis (hors petits déjeuners)	177 351
Nombre personnes non hébergées ayant reçu une carte	993

- L'Accompagnement

Un **accompagnement** est également assuré par une équipe pluridisciplinaire qui apporte une diversité de compétences et d'expériences. L'accompagnement social est assuré

par les travailleurs sociaux, en charge de l'ouverture des droits sociaux, du suivi social et administratif des personnes accueillies tout au long de l'année. Ils constituent également des fiches d'évaluation SIAO afin que les personnes puissent sortir du dispositif de l'urgence et accéder à des places d'hébergement pérennes. Ils travaillent également pour que les personnes hébergées à titre provisoire au refuge accèdent à des solutions plus adaptées à leur situation et/ou plus durables.

- Les soins

Les personnes accueillies au Refuge ont aussi accès à l'infirmerie du centre où elles rencontrent une aide soignante et des médecins bénévoles. Si des soins spécialisés sont nécessaires les patients sont orientés vers des services de santé partenaires. Enfin, une psychologue apporte soutien et écoute.

Les **permanences médicales** permettent notamment aux personnes dépourvues de toute couverture sociale de bénéficier de soins. De l'ordre de 25 consultations sont réalisées chaque jour.

Nombre de consultations médicales	5 735
Nombre de permanences médicales	214



Le public accueilli

Le Refuge héberge exclusivement des hommes isolés, la rue ou en situation d'errance. Basé sur un principe d'inconditionnalité et d'anonymat, il accueille les personnes orientées par les SIAO insertion et urgence ainsi que par les maraudes. Le **public accueilli est très hétérogène**, ce qui nécessite des adaptations afin de répondre aux besoins de chacun.

Ages	%
18-35 ans	12
36-55 ans	60
56-65 ans	22
65 ans et +	6

Situations administratives	
Personnes sans papier ou en cours d'acquisition	58%
Stabilisés	42%

Ressources	
Avec	35%
Sans	65%

Les salariés et bénévoles



© Sylvain LESEER

La vie du Refuge repose sur une dynamique entre salariés et bénévoles, indispensable au bon fonctionnement de la structure.

39 salariés composent l'équipe du Refuge et 130 bénévoles réguliers interviennent de manière hebdomadaire.

Concrètement, les bénévoles assurent tous les jours la distribution des repas, midi et soir, aux personnes accueillies. Mais les bénévoles assurent avant tout une chaleur humaine et une présence qui permettent à des personnes en situation d'exclusion d'être regardé autrement, comme des individus à part entière. De plus, ils permettent aux personnes accueillies d'être en contact avec d'autres personnes que celles vivant à la rue. Leur présence enrichit la qualité de l'accueil au Refuge car leurs relations avec les hébergés est complémentaire à celle des salariés, le lien construit n'étant pas de la même nature.

Tout au long de l'année, l'équipe salariée et bénévoles a essayé de s'adapter et de mettre toute son énergie en œuvre pour assurer une meilleure organisation en proposant des outils qui facilitent et qui offrent un meilleur accueil et une orientation vers des structures pérennes. Les salariés et les bénévoles restent donc inscrits dans une dynamique de réflexion en continuant de chercher des solutions adaptées à chaque personne accueillie au Refuge.

Les partenaires et conventions

Au regard de son activité, le Refuge de La Mie de Pain a toujours collaboré avec d'autres organismes, services ou institutions afin d'apporter aux personnes accueillies une prise en charge plus efficace. Il existe également en interne une réelle connexion entre le Refuge et les autres entités de l'association, en particulier la Plateforme - Relais Social, l'Arche d'Avenir et la Villa de l'Aube.

© Sébastien BARICALLA

Les partenariats facilitant le suivi social des personnes

Certaines personnes hébergées à La Mie de Pain sont suivies par les travailleurs sociaux de la **PSA¹ Bastille**. Des réunions inter-équipes sont donc organisées. Les travailleurs sociaux du Refuge travaillent également avec des institutions comme la **MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées), l'**UDAF75** (Union Départementale des Associations Familiales), la **CAF** (Caisse des Allocations Familiales), la **CPAM** (Caisse primaire d'Assurance Maladie) ou le **SPIP** (Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation). Ces partenariats sont particulièrement précieux pour l'obtention, de papier, d'ouverture de droits, de reconnaissance comme personne en situation de handicap ...

Les partenaires Santé

- Une convention avec le service des urgences de l'Hôtel Dieu a été signée en 2012. Le partenariat avec l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, proche géographiquement du refuge, facilitant l'orientation des patients. La Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris, participe activement à ce partenariat.



- Des personnels du centre **CAP 14**, centre de prise en charge des addictions, interviennent fréquemment au Refuge tant pour de la prévention que pour des prises en charges.

- Le « *Camion EDISON* » se déplace chaque mois devant le Refuge. Ce camion, envoyé par le centre médical EDISON du 13^{ème} arrondissement propose une radio pulmonaire à tous les hébergés du centre.

-Un travail collaboratif avec l'**ASM 13** (association de santé mentale dans le 13^{ème} arrondissement) permet un suivi psychiatrique et psychologique des personnes qui en ont besoin.

Partenariats culturels

- L'association « **Culture du Cœur** » propose aux personnes les plus défavorisées des places de théâtres, de cinéma ou de musées.

Evénements marquants

Cette année à nouveau, une solution d'hébergement adaptée a été trouvée pour chacune des personnes accueillies lors de la période hivernale. Ce résultat est le fruit du travail de l'équipe toute entière du Refuge en coopération avec les SIAO urgence et insertion ainsi qu'avec les services de l'Etat.

Cette année a mobilisé toute l'équipe sur l'organisation du « nouveau » Refuge.



L'installation dans ce nouveau site, nous a permis d'aller plus loin dans notre projet en accueillant les personnes dans de meilleures conditions et en leur offrant un suivi social plus personnalisé.

Réussir à sortir durablement les gens de la rue, renforcer la dimension d'insertion et développer davantage les partenariats avec d'autres structures d'hébergements et des associations, des entreprises ... font notamment parti des objectifs 2015.

Le Pôle IAE : Insertion par l'Activité Economique

Missions et objectifs

L'insertion par l'activité économique (IAE) est un secteur d'activité et une pratique apparus dans les années 70 consistant à **embaucher des personnes très éloignées de l'emploi**. C'est l'une des composantes de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Elle est reconnue par le code du travail.

Un peu d'histoire

Le choix de l'association de porter des dispositifs d'insertion par l'activité économique date de la fin des années 90. En 2002, naît le premier chantier d'insertion porté par l'association.

Les missions principales d'un chantier d'insertion sont :

- embaucher un public en grande difficulté face à l'emploi (pour une durée maximale de 24 mois) ;
- proposer une formation professionnelle;
- accompagner ces personnes socialement et professionnellement ;
- attester de leurs compétences à la sortie du dispositif.



© Sylvain LESER

Services



© Sébastien BARICALLA

Dans le cadre de son action d'insertion par l'activité économique, La Mie de Pain propose depuis 2002 un **chantier d'insertion remobilisant**, depuis 2013 un **chantier d'insertion qualifiant** et depuis 2104 le **dispositif « Premières Heures »**.

En 2014, l'association a renouvelé avec la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) d'Ile-de-France, deux conventions permettant à l'association de porter ces deux chantiers d'insertion, ouvrant **62 postes d'agents de service et d'agents polyvalents de restauration**. La Mie de Pain a également signé pour la seconde année une convention avec le département permettant la mise œuvre du dispositif « Premières Heures ».

Activités 2014

L'année 2014 fut principalement marquée par le **déménagement dans les nouveaux locaux du site Fourier**. Ce déménagement a eu un impact très important sur le travail des salariés en insertion, aussi bien du chantier remobilisant que du chantier qualifiant, les amenant à revoir et adapter leurs méthodes et leurs pratiques.

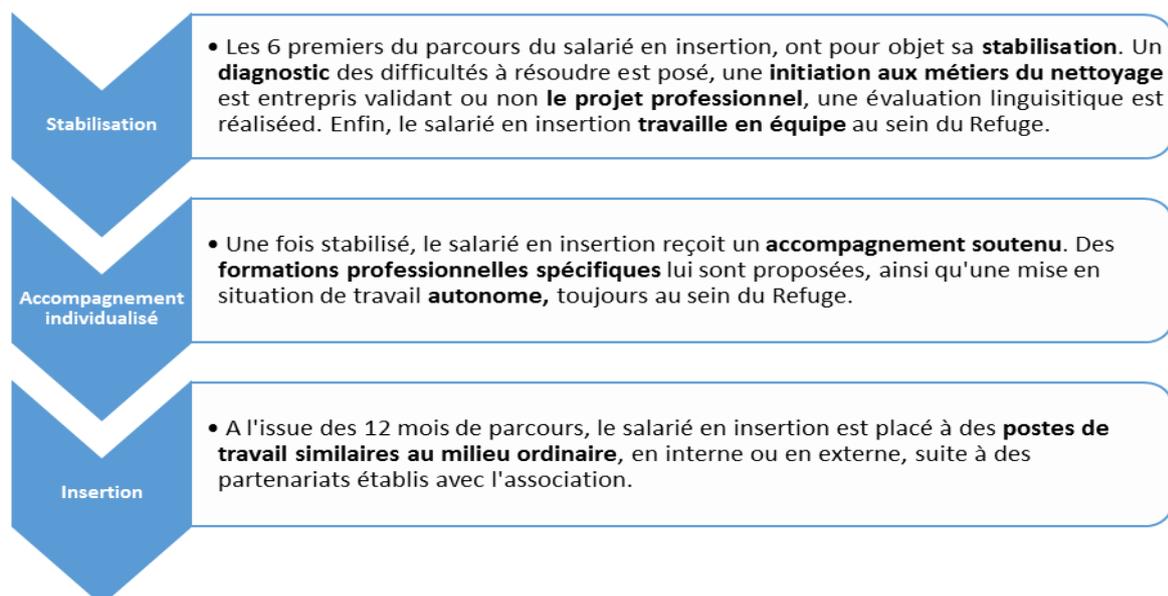
Concernant le chantier remobilisant « nettoyage-entretien » les encadrants ont fait évoluer les compétences des salariés afin d'assurer des missions telles que le lavage de vitres, l'entretien de sols béton et plus largement l'exercice d'une activité dans un bâtiment où sont présents 24h/24 plus de 400 personnes.

Au niveau du chantier qualifiant « restauration », les salariés en insertion ont découvert de nouveaux locaux et les équipements d'une cuisine pour restauration collective. La mise en œuvre d'un service de repas à midi amena en outre l'ensemble des professionnels à réorganiser le travail des équipes.

C'est dans ce contexte d'évolution importante des métiers supports, que l'ensemble des professionnels a poursuivi le projet de développement stratégique mené depuis 2013 et notamment :

La restructuration de l'accompagnement proposé par le chantier d'insertion remobilisant

L'équipe du chantier d'insertion remobilisant s'appuie désormais sur de nouvelles modalités de fonctionnement destinées à répondre le mieux possible aux besoins des salariés en insertion avec un « *Parcours dynamique d'insertion* » structuré en 3 phases principales:



Dans le cadre de ces nouvelles modalités de fonctionnement, les services du chantier remobilisant nettoyage ont été déployés vers toutes les infrastructures de l'association. Six salariés en fin de parcours d'insertion issus du chantier remobilisant assurent aujourd'hui l'entretien des locaux de l'association.



© Sébastien BARICALLA

Ce parcours permet de rendre lisible les différentes étapes de l'accompagnement.

Néanmoins, **les difficultés sociales et professionnelles diffèrent d'une personne à l'autre et chaque parcours est modulable.** Il peut être prolongé, modifié ou tout simplement stoppé en fonction de l'évolution des personnes et de leurs souhaits.

Le renouvellement du chantier d'insertion « Restauration » au sein du restaurant du Refuge

Depuis octobre 2014 et pour la seconde année consécutive, **28 personnes ont été embauchées pour une année de formation en alternance et préparent le diplôme d'agent de restauration** dont l'examen est prévu en juin 2015.



© Sébastien BARICALLA

Le renouvellement de ce projet s'appuie sur une première année 2014 positive, dont les objectifs ont majoritairement été atteints.

Le premier objectif de ce chantier a été d'accompagner de manière adaptée les 28 salariés en insertion, afin de lever les freins à l'emploi (santé, logement, mobilité...). Ainsi, les 28 salariés ont pu bénéficier de 300 heures d'accompagnement social.

Le deuxième objectif consistait à offrir aux salariés un accompagnement professionnel afin de les préparer à intégrer le marché du travail (CV, lettre de motivation, capacité de présentation). Une conseillère en insertion socioprofessionnelle, embauchée en 2013, a mené cette mission en organisant des séances collectives de technique de recherche à l'emploi. Ainsi, chaque salarié a pu suivre 100 heures d'accompagnement à l'emploi.

Le troisième objectif était de faire valider à 100% des personnes le titre professionnel d'agent de restauration. En septembre dernier, lors du passage des examens, 4 personnes avaient abandonné le parcours, 24 personnes étaient donc susceptibles d'obtenir leur diplôme. Cependant, 4 d'entre elles ne se sont pas présentées à l'examen. Les 20 personnes qui se sont présentées ont toutes obtenu le diplôme, soit 100% de réussite.

Le quatrième objectif, consistait à faire acquérir à toutes les personnes une expérience professionnelle dans les métiers de la restauration en réalisant une période d'immersion en entreprise. Cet objectif fut difficile à mettre en œuvre à cause de notre faible connaissance du réseau entrepreneurial et l'identification précise de leurs besoins. Ainsi, seules 2 personnes ont pu réaliser une période d'immersion en 2014.

Le cinquième et dernier objectif, principale finalité du chantier d'insertion, était **l'obtention d'un emploi.**

Sur les 20 personnes diplômées 10 personnes ont quitté le chantier avec un emploi, soit 50 % de sorties positives.

Le cas de Monsieur P., âgé de plus de 50 ans, sans diplôme illustre l'intérêt de notre travail. Monsieur P a été embauché en octobre 2013 au sein du chantier d'insertion. A son arrivée, nous avons découvert des problématiques dont nous n'avions pas connaissance lors du recrutement. Ainsi, nous avons pu apprendre à son contact qu'il dormait dans la rue, qu'il devait gérer d'importants problèmes familiaux et de surendettement. 12 mois plus tard, à l'issue d'un parcours riche et néanmoins difficile, Monsieur P. est diplômé, paie son appartement à Paris, a régularisé sa situation financière, a apaisé ses conflits familiaux et est embauché en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion pour 12 mois dans une entreprise d'insertion. Cet exemple illustre parfaitement les évolutions positives que ce projet a apporté aux bénéficiaires, qu'elles soient directes et indirectes.



© Sébastien BARICALLA

Ces réussites sont les meilleurs outils de travail sur **l'estime de soi**. Ces réussites ont été fêtées par une cérémonie de fin d'étude organisée le 30 septembre dernier. Les diplômes leur ont été remis par des représentants de l'éducation nationale et la Présidente de l'association. Un buffet leur a été servi.



© La Mie de Pain

En s'appuyant sur les résultats de cette première année et en analysant les forces et les faiblesses, un certain nombre d'améliorations ont pu être mises en œuvre dès la rentrée 2014. Le rythme de la formation a notamment été modifié, le partenariat avec les entreprises fixé comme prioritaire et l'accompagnement social des salariés renforcé en s'appuyant notamment sur l'équipe du Relais social de la Mie de Pain.

La mise en œuvre du dispositif « Premières Heures »

Durant l'année 2014, l'ensemble des professionnels a pu s'approprier le dispositif « Premières Heures ». Sa mise en place fut l'occasion de confronter et d'adapter ce dispositif déjà existant, à l'organisation de l'association. Durant le parcours, le suivi de la personne s'articule entre le conseiller en insertion socioprofessionnel du chantier nettoyage en charge de l'accompagnement social et l'Espace-Emploi qui réalise l'accompagnement à l'emploi de la personne.

En 2014, le projet « Premières Heures » a permis à 2 personnes de réaliser 223 heures de travail d'août à décembre 2014 en intégrant les équipes d'agents de nettoyage. Ces 2 personnes poursuivent aujourd'hui le parcours au sein de ce dispositif. Elles ont été rejointes par 3 autres personnes depuis janvier. L'objectif 2015 est d'atteindre 10 personnes accompagnées.

Public accueilli par le Pôle IAE

	2013	2014	Evolutions
Nombres de personnes	76	82	+ 8%
Femmes	19	27	+ 42%
Hommes	57	55	-3%
Personnes de - 25 ans	6	6	/
Personnes de + 50 ans	30	26	-13%
26 - 49 ans	40	50	+ 25%
Personnes handicapées	4	2	-50%
Sans emploi de + de 24 mois	42	54	+ 29%

L'action de l'association s'est focalisée sur les publics très éloignés de l'emploi, notamment **les femmes et les personnes au chômage depuis plus de 2 ans**. L'âge moyen du public accompagné par le chantier nettoyage est de 45 ans. La personne la plus jeune est âgée de 25 ans et la personne la plus âgée a 62 ans. Près de 40% des personnes accompagnées a plus de 50 ans. Le niveau scolaire de ces personnes est à 92% < au CAP/BEP obtenu et à 84% < au CAP/BEP non obtenu.

Au sein du chantier restauration, la moyenne d'âge est de 37 ans. La personne accompagnée la plus jeune est âgée de 19 ans et la personne la plus âgée a 62 ans. Le niveau scolaire de ces personnes est à 93% < au CAP/BEP obtenu et à 71% < au CAP/BEP non obtenu.

Les difficultés les plus fréquemment rencontrées sur les 2 dispositifs sont sensiblement identiques, quoiqu'en proportions différentes:

Problèmes	Chantier d'insertion remobilisant	Chantier d'insertion qualifiant
Accès aux droits	75%	/
Logement	63%	32%
Communication	60%	/
Santé	44%	7%
Mobilité	25%	/
Surendettement et finance	21%	/
Souffrance et handicap psychique	19%	18%
Addiction	15%	14%
Justice	6%	11%
Manque de disponibilité	4%	/

Près de 61% des personnes accompagnées par l'équipe du chantier remobilisant nécessitent un accompagnement sur un « long terme ». Pour le chantier qualifiant, la durée estimée de la résolution des difficultés et problèmes est moins longue et 70% des personnes accompagnées nécessitent un accompagnement à « moyen terme ».

Salariés et bénévoles

Salariés

Après l'accueil de 4 nouveaux collaborateurs en 2013, l'équipe s'est stabilisée en 2014.

L'équipe du Pôle IAE est composée de :

- 1 directeur de pôle ;
- 1 secrétaire de direction ;
- 2 conseillers en insertion (sociale) et professionnelle ;
- 4 encadrants techniques ;
- 1 psychologue.



© Sylvain LESER

Bénévoles

Une politique d'intégration de bénévole est menée au sein des deux chantiers d'insertion depuis 2013.

Au sein du chantier d'insertion remobilisant dans les métiers du nettoyage, les bénévoles contribuent à un accompagnement :

- au montage de dossier retraite (1 bénévole 1 demi-journée par semaine)
- à la santé (15 médecins bénévoles) :
 - Diagnostic et orientation en cas de difficultés importantes constatées
 - Consultation ponctuelle « de la vie courante ».

- Conseil à l'équipe lors de réunion de synthèse spécifique Formation à destination de l'équipe et des salariés en insertion sur des thématiques spécifiques telles que « la contamination ».
- Accompagnement vers les démarches administratives.

Au chantier d'insertion qualifiant dans les métiers de la restauration, les missions suivantes ont été confiées à de bénévoles :

- Référent dossier pour la validation du titre professionnel ;
- Jury blanc ;
- Accompagnement des salariés en insertion afin d'accéder à la propriété.

Partenaires et conventions

L'accompagnement des salariés en insertion s'appuie sur un partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs de l'insertion du territoire.

- Les partenariats avec les acteurs du logement tels les Centres d'hébergement de la Ville de Paris, d'Ile-de-France, les organismes HLM, les bailleurs sociaux, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement. (DRIHL), la préfecture, le Centre d'action sociale de la ville de Paris (CASVP), les services de polyvalence de secteur ou encore la Caisse d'allocation familiale (CAF) sont indispensables.
- Concernant l'accès au soin, les centres médico-psychologique (CMP), la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), la Maison du handicap et plus largement les hôpitaux sont des partenaires privilégiés.

L'équipe du Pôle IAE travaille également en étroite collaboration avec l'Office des Migrations Internationales, l'Agence Nationale de l'Accueil des Etrangers et des Migrations, les centres de médiation familiale, Pôle Emploi, la Banque de France, le Trésor public, Solendi (organisme collecteur du 1% logement), le Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP).

Le fonctionnement du Pôle IAE repose sur des liens forts avec la DIRECCTE, le Conseil Régional, le Conseil Général, le Fonds Local Emploi Solidarité (FLES), le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et Pôle Emploi.

La coordination entre ces acteurs s'appuie sur les comités de pilotage qui ont lieu trois fois par an afin de réunir tous les partenaires pour réaliser un bilan de l'action.



Chiffres-clés et statistiques

La nouvelle organisation du Pôle IAE et l'élargissement de son action est évaluée par 3 indicateurs : le nombre d'heures de formation dispensées durant le parcours, le nombre de difficultés sociales résolues ou en cours de résolution et le taux de sortie positives.

Le tableau ci-dessous présente leur évolution entre 2013 et 2014 :

	2013	2014	Evolutions
Nombres de personnes accueillies	76	82	+8 %
Taux de résolution des difficultés sociales	64%	54%	-10%*
Taux de sorties positives	35 %	35%	/

**Ce résultat s'explique par l'intégration dans les calculs du taux de résolution des difficultés rencontrées par les personnes du chantier qualifiant qui est plus faible, les difficultés étant plus nombreuses.*

L'Arche d'avenirs est l'accueil de jour de La Mie de Pain, labellisé Espace Solidarité Insertion (ESI) par une convention tripartite DRIHL - département de Paris - RATP.

Cet espace a deux grandes missions

- Accueillir de façon inconditionnelle et anonyme toute personne poussant la porte, offrir un lieu de repos où se trouvent rassemblés des services pour se maintenir dans une hygiène correcte, mais aussi rompre l'isolement.

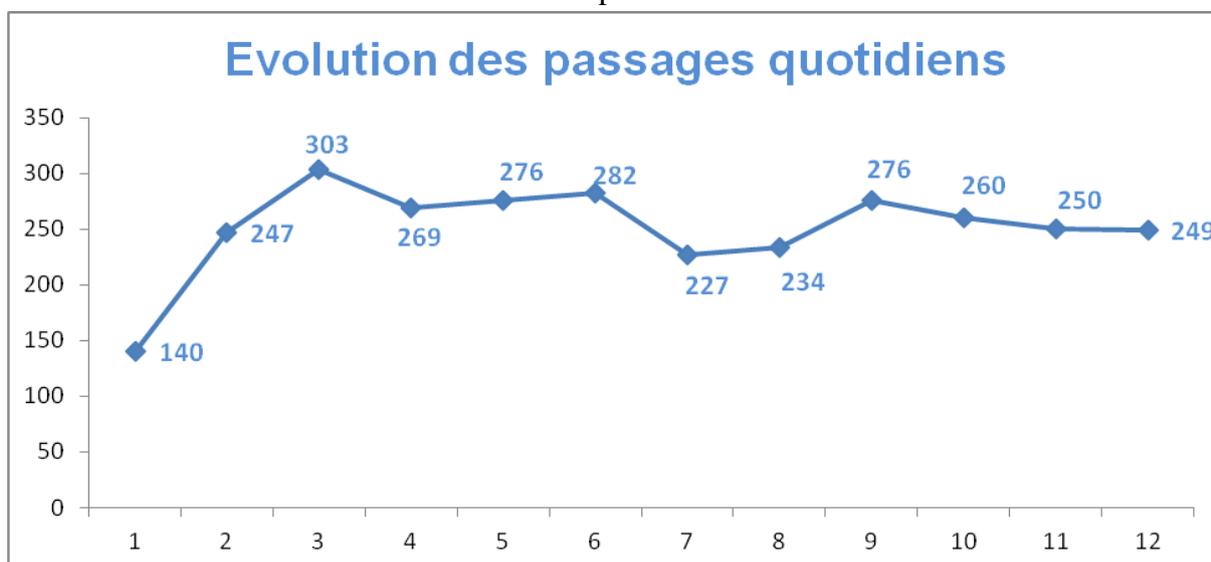
- Soutenir et permettre dans le cadre d'un travail social, psychologique et/ou sanitaire, de reprendre en main son existence, vers l'insertion.

Les personnes accueillies sont des hommes et des femmes de plus de 18 ans en situation d'errance et d'exclusion, sans domicile, ou hébergés en logement précaire. Ces personnes sont orientées vers L'Arche d'Avenir par les réseaux associatifs, différentes maraudes sur Paris, mais les personnes peuvent aussi se présenter par elles-mêmes.

Les services offerts sont : domiciliation, douches, laverie, consignes, cafétéria.

Statistiques 2014

Le nombre quotidien de **passages** est de **250**. Nous avons constaté depuis l'été 2014, une arrivée du public plus échelonnée sur la tranche horaire 9.00-10.30 (alors que l'établissement ouvre au public à 8.30). Ainsi l'accès à l'espace hygiène n'est plus inaccessible dès 9.00-9.30, mardi et samedi inclus comme ce fut le cas auparavant



Salariés et bénévoles : les acteurs

Les agents d'accueil

Vaste question que la définition du métier d'agent d'accueil à l'Arche d'Avenir, tant les missions sont diversifiées et le poste, en lui-même, assez polyvalent. Découvrons-les ensemble !

Les 13 commandements de l'agent d'accueil à l'Arche d'Avenirs

1) Un accueil convivial

Face à un public en précarité, il est primordial que l'Arche d'Avenirs et ses salariés favorisent une parenthèse : un endroit où trouver empathie, sourire – bref : toute la chaleur humaine qui fait défaut lorsqu'on est dans la rue ou bloqué dans des parcours de vie.

2) Un lieu agréable où se poser et se reposer

Attentif à la sécurité des biens et des personnes, l'agent veille à ce que chacun trouve sa place.

3) Une bonne communication avec ses collègues et les bénévoles

Et ce pour 2 raisons :

- Echanger les informations avec les collègues permet de veiller au respect du cadre (par les accueillis), d'éviter une mauvaise transmission des informations aux accueillis ou une impossibilité momentanée de pouvoir répondre à une question précise, de garantir le respect de l'équipe et du règlement de fonctionnement de l'accueil de jour.
- Communiquer avec les bénévoles est utile, car leur rapport avec les accueillis n'est pas le même que ceux des salariés. Les bénévoles ne sont pas les mêmes au quotidien, leur position géographique dans l'espace est elle aussi différente. De plus, ils sont identifiés par les accueillis comme étant bénévoles.

4) Un devoir d'équité envers les accueillis

Indifféremment de leur situation, les accueillis doivent être tous traités de façon égale

5) De l'empathie sans tomber dans la sympathie

Il peut arriver d'être touché par la trajectoire de vie d'un accueilli. Le tout est de ne pas le montrer, de veiller à conserver une posture professionnelle, de veiller à garder de la distance et de ne pas faire de traitement de faveur.

6) L'ensemble des lieux collectifs de l'Espace Solidarité Insertion (ESI)

L'agent d'accueil est chargé de veiller au bon fonctionnement des bureaux et des espaces : buanderie, domiciliation, coin lecture, repos, douches, accueil, cafétéria. Et plus tard le patio.



7) Des individualités

L'Arche d'Avenirs est à l'image de la société. Les gens sont différents. Aux agents d'accueil de jongler avec les individualités de chacun, la multi-culturalité du public, les pathologies des uns et les angoisses des autres.

8) Les prestations avec soin

L'agent d'accueil doit veiller à inscrire les personnes présentes pour la douche dans leur ordre d'arrivée. Il doit aussi veiller à trier le courrier avec soin, la moindre erreur pouvant avoir un impact direct sur la vie d'un accueilli.

9) De l'écoute active et de la reformulation

Afin de cerner au mieux la demande de l'accueilli, il faut écouter attentivement et laisser s'exprimer l'accueilli. Le laisser terminer sa phrase. Reformuler la demande qu'on a cru saisir, afin d'être certain de sa compréhension.

10) Etre source de propositions

Face à la composante humaine, par définition imprévisible, l'agent d'accueil doit rester source, non seulement d'observations mais aussi de propositions et de réactivité.

11) Du lien social

Se mouvoir dans l'établissement : telle est aussi la mission de l'agent d'accueil qui doit, absolument, éviter de rester campé derrière un comptoir à longueur de journée, s'il veut donner aux accueillis la possibilité de le voir autrement que comme « la personne qui distribue les prestations ».

Aller au contact du public permet aussi d'identifier les personnes discrètes qui n'osent jamais formuler de demande, même en étant dans le besoin.

12) Du sang-froid

Parfois, certains accueillis peuvent chercher la faille, déstabiliser, proférer des menaces, verser dans la violence verbale (envers nous ou d'autres accueillis).

Afin de ne pas aggraver la situation, l'agent d'accueil devra rester calme, ne pas surenchérir dans la nervosité et garder en mémoire les règles de vigilance et de sécurité élémentaires.

13) Le réseau associatif parisien

Afin de pouvoir renseigner et orienter au mieux, il est primordial de se tenir informé de ce que font les autres associations sur le terrain. C'est ainsi que, lorsque le service domiciliation a été fermé durant quelques mois, nous avons pu continuer à orienter des accueillis vers d'autres

structures; quand les douches sont fermées pour les hommes, nous savons quelles autres structures peuvent les recevoir; quand des personnes veulent savoir où il est possible de déjeuner, nous pouvons les orienter.

Les travailleuses sociales

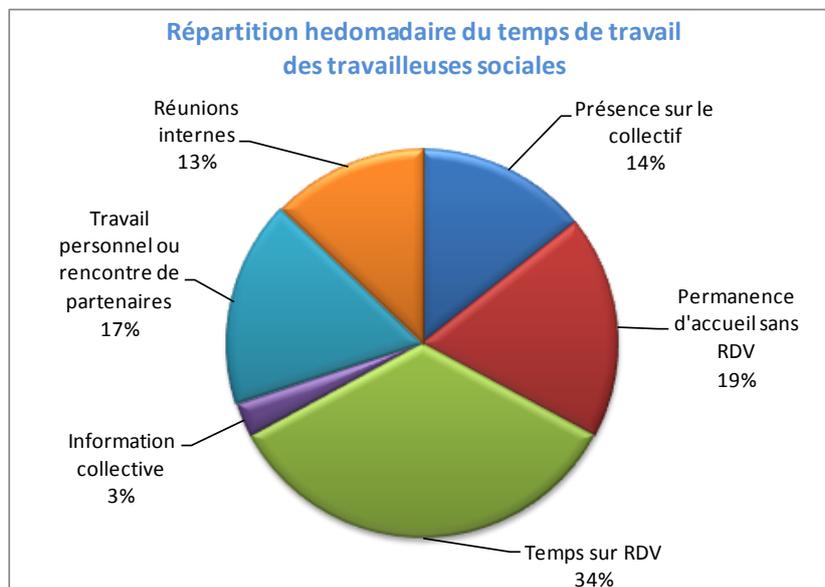
C'est une équipe socio-éducative qui a une excellente connaissance des partenaires, des dispositifs, du tissu associatif et des institutions.

Elles sont impartiales et fiables quant aux informations transmises. Elles accueillent avec respect et bienveillance les usagers quels que soient les profils rencontrés, deviennent un point de repère, maintiennent un lien de confiance.



© Sylvain LESER

2 095 personnes ont été reçues en entretien (dont 394 personnes durant les mois de juillet et août) contre 1614 en 2013.



Quelles réponses face aux demandes d'hébergement ?

Les ESI, le 115 et le SIAO

Selon le cahier des charges redéfini en janvier 2013 par le comité tripartite (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement ; Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé de Paris ; RATP), les ESI sont censés proposer –entre autres prestations- des accompagnements sociaux à tous les accueillis qui ne peuvent en bénéficier ailleurs. Dans ce cadre, les travailleurs sociaux doivent travailler en partenariat avec le SIAO Urgence et le SIAO Insertion

En ce sens, les bénéficiaires se voient souvent encouragés – notamment par les écoutants du 115 - à « *aller voir leur travailleur social pour qu'il leur trouve un hébergement* ».

Toutefois, étant donné le nombre de nouvelles personnes qui se présentent dans les ESI chaque jour, et le peu de solutions d'hébergement de nombreux ESI ne sont pas en mesure de proposer à tous un accompagnement dans leurs démarches d'hébergement; les accueillis sont donc souvent incités à appeler le 115, qui les invitent alors à « *aller voir leur travailleur social* ».

« Les ESI participent pleinement aux dispositifs de l'urgence sociale, notamment le SIAO »

Cahier des charges des ESI



Nous proposons ci-dessous **une description des pratiques de l'Arche d'Avenirs face aux demandes d'hébergement.**

Expliciter nos pratiques nous permet d'une part de s'assurer de la cohérence de notre discours vis-à-vis des accueillis fréquentant notre établissement ; d'autre part d'initier un échange avec nos divers partenaires quant aux expériences et aux pratiques

des uns et des autres.

La création du SIAO a permis de répondre aux besoins d'hébergement de façon plus juste. En effet, les accueillis ne dépendent plus du « réseau » de l'association auquel leur travailleur social est rattaché. Cependant les structures d'hébergement sont saturées en Ile de France, rendant difficile l'accompagnement.

Le système est devenu plus transparent : nous pouvons expliquer clairement aux personnes comment et par qui leur demande va être traitée. Cependant, **il n'est pas toujours aisé pour les accueillis de comprendre la différence entre le 115 et le SIAO**, voire de comprendre pourquoi l'accès à un travailleur social qui accompagnera ses démarches auprès du SIAO Urgence et Insertion lui est refusé.

L'évolution de notre réponse face aux demandes d'hébergement



Toute personne qui se présente à l'Arche d'Avenirs a la possibilité de rencontrer un travailleur social pour un premier entretien, que ce soit pour réaliser des démarches administratives, être orientée ou aborder des difficultés rencontrées, notamment en ce qui concerne l'hébergement.

Au regard des difficultés parisiennes en matière d'hébergement, nous poursuivons les démarches pour les personnes auprès desquelles nous nous étions

engagées.

Nous ne nous engageons pas systématiquement à faire des démarches d'hébergement pour les nouvelles personnes qui se présentent au sein de l'établissement. Parallèlement, nous portons **une attention particulière aux personnes les plus vulnérables.**

Ainsi, tous les acteurs de l'Arche sont attentifs aux accueillis qui fréquentent le site, afin de repérer ceux qui nous paraissent plus fragiles, moins autonomes, et surtout ceux qui semblent n'avoir aucun autre repère que ceux trouvés au sein de notre établissement.

Si une personne nous semble particulièrement isolée, nous nous laissons alors la possibilité de lui proposer un accompagnement global, qui inclue diverses démarches d'hébergement existantes (SIAO Urgence, SIAO Insertion, accès aux LHSS, Appartements Thérapeutiques, Hôtels Sociaux, etc.).

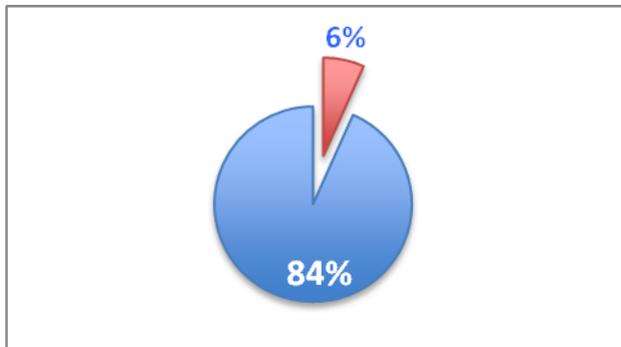
Comment proposer un accompagnement à la fois qualitatif et quantitatif ?

Chaque année, **les trois travailleuses sociales de l'Arche d'Avenirs rencontrent environ 500 nouvelles personnes en entretien**, qui sont pour la plupart en situation d'hébergement précaire.

Face au manque de places d'hébergement, et afin de ne pas être maltraitant, nous consacrons différents temps individuels et collectifs, accessibles à tous, avec pour mission principale de créer du lien, d'informer et d'orienter les personnes qui ont peu de droits ouverts ou accessibles et qui s'entendent rarement expliquer avec précision le fonctionnement du champ social, des dispositifs mais aussi ses failles.

Un lieu majoritairement fréquenté par des hommes où les femmes ont toute leur place

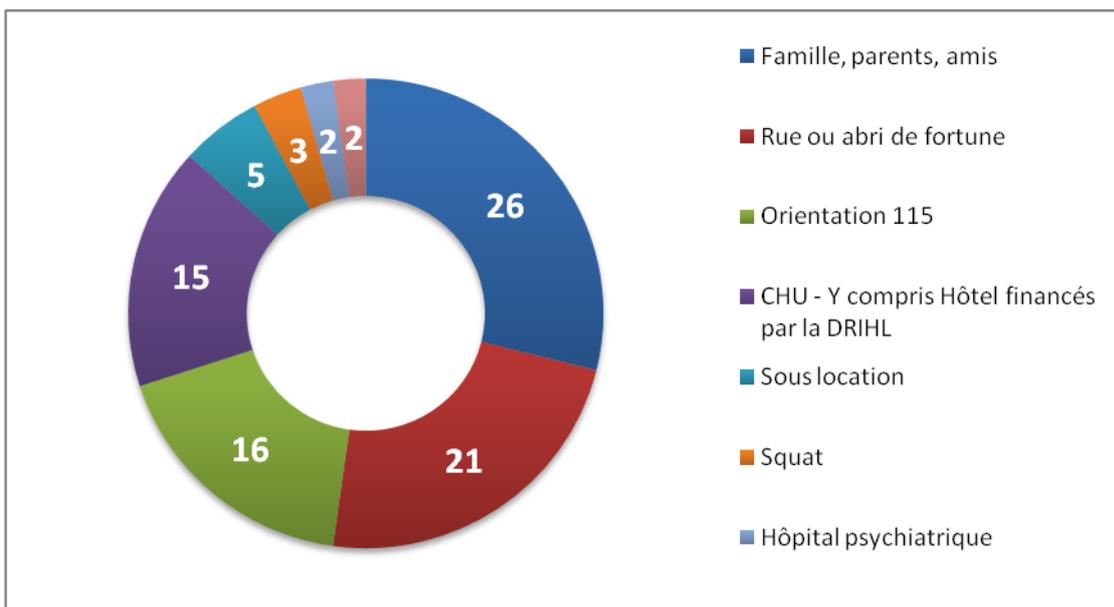
Hommes / Femmes



Nous notons une augmentation du public féminin sur les passages comptabilisés (63 541 passages : 4034 femmes et 59 507 hommes).

Nos efforts et l'attention portée à ce public semblent se vérifier.

Concernant les conditions d'hébergement, le public féminin déclare toujours le réseau familial ou amical en première réponse.



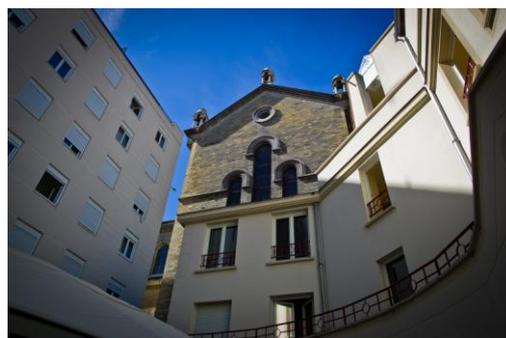
La Villa de l'Aube

Ouverte en juin 2001, la Villa de l'Aube comprend 41 studios, dont 4 pour couples sans enfant, et des lieux collectifs : une cuisine/salle à manger, une salle de télévision/bibliothèque/salle de réunion, une salle informatique équipée d'Internet, une terrasse et un patio.

Missions de la Villa de l'Aube

Accueillir des personnes particulièrement isolées, ayant connu une période d'errance et les accompagner dans la reconquête de leur dignité, de leurs droits et de leur liberté à décider pour elles-mêmes.

Mettre en œuvre tous les outils et dispositifs favorisant leur réinsertion, leur accès à l'autonomie et, au travers d'un contrat moral de non-abandon, assurer « une suite » positive à leur sortie.



© Sylvain LESER

Publics accueillis

Les 45 personnes résidant à la villa au 31 décembre, peuvent être réparties en deux publics distincts présentant des difficultés très proches mais sous des statuts différents :

- **30 personnes isolées, de 40 à 60 ans, femmes et hommes, en situation de grande exclusion, sont accueillies sans limite de temps en Maison Relais.** Celle-ci doit leur permettre une réadaptation à la vie sociale dans un environnement chaleureux et convivial, dans la perspective de leur faire retrouver tous les aspects de la citoyenneté. Elles sont hébergées et accompagnées pour leur réinsertion définitive ou une orientation vers une structure spécifique adaptée.
- **15 personnes, de 26 à 39 ans, seules ou en couple, sans enfant, sont reçues en Résidence Sociale pour une période d'un an, renouvelable une fois.** Le but étant d'offrir à ces personnes à revenu limité, qui rencontrent des difficultés d'accès au logement ordinaire pour des raisons économiques mais aussi sociales, une solution de logement meublé. Un accompagnement social peut s'avérer nécessaire.

Fonctionnement de la structure

L'accompagnement social des personnes fonctionne six jours sur sept de 9h30 à 21h30.

Le personnel

La gestion de l'établissement, l'accompagnement des résidents, l'admission, l'ouverture et le maintien des droits, le suivi santé, la recherche d'emploi, l'animation de la vie collective de la maison sont assurés par une directrice et deux travailleuses sociales et une psychologue.

Les services transversaux de La Mie de Pain assurent la maintenance technique de l'établissement, la gestion comptable et la communication.

Six personnes en contrat aidé (CAE) assurent, l'une, un poste d'accueil et de secrétariat 4 autres, des postes d'agent de service partagé avec le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) mitoyen et 1 poste d'agent de service et de petite maintenance également partagé avec le FJT.

L'équipe salariée est soutenue par 19 bénévoles, encadrés par deux coresponsables bénévoles, qui aident à l'organisation de la vie quotidienne dans la maison et participent aux animations socio éducatives, festives, de loisirs et d'accès à la culture. Ils apportent leur énergie, leurs idées, leur implication ; leur présence, créatrice de lien, est très positive au sein de la Villa.

Les repas

Quatre repas par semaine ont été servis dans la salle à manger, pour une participation financière de 3€ par résident par repas. En 2014, **969 repas** (hors repas exceptionnels) **ont ainsi été servis, préparés et consommés** dans la salle à manger entre résidents, bénévoles et salariés.

La participation à l'économie domestique

Dans un souci éducatif de réapprentissage de la vie en collectivité, le projet social de la Villa de l'Aube prévoit de faire participer les résidents à l'économie domestique, pour un montant correspondant à deux heures par semaine au tarif du smic en vigueur. Ils peuvent se libérer du règlement de cette somme en effectuant une prestation effective de deux heures hebdomadaires.

Les résidents assurent ainsi le ménage, le jardinage, la lessive, les déménagements, la gestion des stocks, les petites tâches administratives, les échanges de savoirs, préparation des repas collectifs quotidiens. Un planning est réalisé suivant les compétences et les disponibilités de chacun. En 2014, 30 résidents sur les 45 ont fait le choix d'une prestation

effective et hebdomadaire et 14 de façon plus aléatoire et ponctuelle. Le nombre de résidents souffrant de problèmes de santé importants et ne pouvant pas effectuer leurs heures de participation collective est en constante augmentation. Un total de 1410 heures a été facturé.

Les financements

- **La redevance versée par les résidents**, qui eux-mêmes perçoivent l'Aide Personnalisée au Logement (APL) foyer attribuée par la CAF. La redevance mensuelle pour un studio individuel meublé et complètement équipé est de 510 € charges comprises avant déduction de l'APL qui est de 406 €. Une aide complémentaire d'un montant de 15 € en moyenne de la Ville de Paris a été attribuée à plusieurs résidents bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA). A titre indicatif, le reste à charge mensuel pour les personnes bénéficiant des minima sociaux est d'environ 89 €.
- **La participation de la DRHIL** à la prise en charge des 30 personnes accueillies en «Maison Relais » de 16 € par jour et par personne.
- **Une subvention forfaitaire annuelle** au titre de l'Aide à la Gestion Locative Sociale (AGLS) est versée annuellement par l'Etat pour la Résidence Sociale.
- **La participation de La Mie de Pain** qui verse une subvention d'équilibre, tous les ans, pour garantir un accompagnement de qualité aux résidents.

L'accompagnement social des résidents

La vie collective

Les activités, basées avant tout sur la convivialité et le partage, permettent à la fois de faciliter le lien entre les divers acteurs de la Villa de l'Aube et de créer une dynamique importante dans le projet de réinsertion de nos résidents. Elles sont coordonnées par les professionnels mais les résidents et l'équipe de bénévoles en sont les acteurs privilégiés.



Cette année encore les animations ont été nombreuses :

- Comme chaque année depuis 4 ans, l'entreprise « Le Parfait » s'est associée à la Villa pour organiser 8 ateliers de confection de bocaux. Nous avons cuisiné et stérilisé plus de 100 bocaux (salés et sucrés) qui ont ensuite été consommés durant l'année. Cette année, nous avons utilisé avant tout les fruits et légumes collectés chaque semaine auprès du magasin Auchan d'Issy-les-Moulineaux.

Nous avons organisé en amont un week-end dans le verger de l'un de nos bénévoles qui se trouve dans l'Yonne où nous avons cueillis plusieurs kilos de pommes.

- Pots d'accueil des nouveaux, repas à thème, anniversaires, sorties collectives... Nous mutualisons maintenant la plupart de nos activités avec le Foyer de Jeunes Travailleurs. Ainsi nous avons été avec eux au restaurant plusieurs fois. Une fois grâce à l'association « Tous à table » nous sommes allés au restaurant éphémère de Paris Plage, et une autre fois « Chez Papa » dans le 13^{ème} grâce à un don de chèques restaurant des salariés du groupe AXA.
- Nous continuons également nos ateliers de remise à niveau en Français.

Le bilan social

Cette année nous avons accueillis **54 résidents**.

- **5 personnes sorties** : 2 en logement autonome, 1 en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Handicapées (Foyer d'Accueil Médicalisés), et 2 (1 couple) dirigés vers une association accueillant les couples avec enfant (madame étant enceinte).
- **6 personnes sont entrées** : 3 via le SIAO (dont 2 sur le contingent préfecture) et 3 en direct Mie de Pain.

Notre taux d'occupation est de 92,36% (80,43% sur les studios couple et 95,19% sur les studios individuels). Cela est lié d'une part à un turn-over plus important (rupture du couple, naissance attendue, accès au logement de droit commun plus rapide) et d'autre part à la difficulté de trouver des couples entrant tous les deux dans nos critères Résidence Sociale (revenus, âge, sans enfant à charge).



© Sylvain LESER

Nous avons par ailleurs refait à neuf 4 studios, générant de la vacance sur les studios individuels.

Une difficulté majeure pour les pensions de famille : le vieillissement de la population

30 résidents (+ de 65%) de notre population a **plus de 50 ans** (dont 12 ont plus de 55 ans, et 8 plus de 60 ans). Cela s'explique par plusieurs phénomènes concomitants : les personnes qui nous sont orientées sont de plus en plus âgées / la totalité des candidatures reçues concernait des personnes de plus de 50 ans (21% des SDF parisiens ont plus de 50 ans, dont 2% plus de 60 ans). Cela inclut les candidatures résidence sociale.

Après une vacance de 5 mois (en cumulé) sur 2 studios couple, nous avons dû accepter des candidatures hors critères.

En effet, les 2 candidats plus jeunes que nous avons reçus et qui entraient dans les critères, n'auraient bénéficié que très peu d'APL compte tenu de leurs revenus et auraient eu des restes à charges de redevance de plus de 500 €. Ils n'ont donc pas donné suite et ont refusé la proposition. Les 2 couples entrés cette année ont donc respectivement 61 et 55 ans et 59 et 52 ans (au lieu des 26 à 40 ans prévus).

La seule possibilité de sortir en logement autonome actuellement sur l'Ile-de-France est d'avoir des revenus composés d'un salaire (inférieur à 1 100 € pour les HLM ou supérieur à 2000 € pour le parc privé), de l'Allocation pour Adulte Handicapé (AAH) ou d'une pension d'invalidité ou bien de la retraite.

Les allocataires du RSA ont peu de chance d'obtenir une proposition de logement d'autant plus qu'ils sont déjà « à l'abri » dans une structure. Or parallèlement, le taux de chômage des plus de 50 ans augmente.

Nous accueillons un public de plus en plus éloigné de l'emploi

Seuls 11 résidents ont eu une activité (emploi ou formation) au cours de l'année. 5 ont une reconnaissance de handicap ne permettant pas le travail et 6 ont une demande en cours. 3 perçoivent une retraite et 5 sont dispensés de recherche par Pôle Emploi compte tenu de leur âge (plus de 55 ans).

Notre public présente plusieurs signes de vieillissement prématuré liés à l'errance

Pour ces personnes de plus en plus nombreuses, l'hébergement en pension de famille est la seule solution jusqu'à l'obtention de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA). Vu le nombre de personnes recherchant un logement sur la région parisienne par rapport au nombre de logements proposés, notre public n'est pas considéré comme prioritaire. Il n'entre donc pas dans les critères et n'a pas d'autre choix que de s'inscrire au *Fichier des Demandeurs de Logement de la Ville de Paris*. Les délais d'attribution sont au-delà de 10 ans. Il n'existe que peu de solutions alternatives pour le public que nous accueillons et qui ne peut ou ne veut pas d'autre logement que le logement semi-collectif.

Les résidents en difficultés financières sont également plus nombreux

17 résidents ont eu des problèmes de règlement de redevances. Nous avons fait 12 demandes d'aide financière dont 5 dossiers de demande de Fond Solidarité Logement pour aider au paiement du loyer. 2 demandes de mise sous tutelle et 3 demandes de Mesure d'Accompagnement Spécifique Personnalisé.

La boutique solidaire

© Xavier LESAGE



En 2014, nous avons accueilli 35 résidents de la Villa de l'Aube et du Foyer de Jeunes Travailleurs (190 passages) pour un montant total de 734€.

Un partenariat avec les magasins **SIMPLY MARKET** (Paris Tolbiac) et **AUCHAN** (Issy-les-Moulineaux) nous a permis d'offrir 3 fois par semaine aux résidents de la Villa de l'Aube et du Foyer de Jeunes Travailleurs, un complément de produits frais. Nous collectons des produits à date de péremption proche (fruits, légumes, yaourts, jambon...). Les produits qui ne sont pas distribués aux résidents sont donnés à l'association Saint Vincent de Paul.

Ces produits nous ont également servis à préparer les repas collectifs des deux structures, nous permettant de réaliser des dîners de qualité, équilibrés et moins onéreux.

SIMPLY MARKET :

→ Nous avons distribué 981 sacs d'une valeur marchande moyenne de 30€.

AUCHAN :

→ Nous avons distribué 1 063 sacs de fruits et légumes (644 à La Villa de l'Aube et 419 pour le Foyer de Jeunes Travailleurs). La valeur marchande moyenne d'un sac est de 7,49 €.

Il est à noter qu'en parallèle nous avons servi 62 repas en moins sur l'année dans la cuisine collective.

Les actions 2014

Le projet « Santé »

L'année 2014 a été placée sous le thème de la santé. Au premier étage de La Villa de l'Aube, un espace collectif a été aménagé. Il est composé d'un espace de remise en forme, d'un espace dédié aux soins et au bien-être (consultations de médecins-bénévoles et de la psychologue) et d'un espace salle de réunions et animations santé.

Cet espace a été entièrement décoré et aménagé par les résidents lors d'une journée avec « Orange RockCorps ».



© Sébastien BARICALLA

Le matériel de remise en forme (vélo, steppeur, haltères...) a été acheté grâce à l'argent collecté dans le cadre de la boutique solidaire.

Au mois de juin une journée « Forum Santé » a été organisée dans les locaux du Foyer des Jeunes Travailleurs et de La Villa de l'Aube. Une dizaine de partenaires (psychiatrie, addictions, diététique, VIH, prévention santé, sexualité...) sont venus à la rencontre des résidents pour leur présenter leurs actions sous forme d'ateliers, d'activités, d'informations. L'objectif était de créer et de renforcer notre partenariat dans le domaine de la santé afin de renouveler ce type d'actions tout au long de l'année sur des thématiques spécifiques. La salle collective de l'espace santé a accueilli plusieurs de ces animations.

Le séjour au Grau du Roi

Quinze résidents, deux bénévoles et un salarié sont partis durant cinq jours en « séjour hors mur » dans un village vacances au Grau du Roi. Ils ont également passé une journée avec les résidents de la pension de famille de l'association GUESTARE à Montpellier.

Un film de cette rencontre a été réalisé et présenté à la fin de l'année.

Le Foyer des Jeunes Travailleurs « Paulin Enfert »

Missions et objectifs

Créé en 1969, le FJT est un bâtiment moderne de 7 étages jouxtant l'église Sainte-Anne situé aux environs du quartier de la Butte aux Cailles. Les transports en commun, les commerces et beaucoup d'équipements publics sont accessibles et à proximité. Le quartier est un lieu très privilégié et plutôt calme. Le FJT est sécurisé 24h/24 avec **une équipe de professionnels dédiés à la vie socio-éducative des jeunes résidents.**



© Sylvain LESER

Ces derniers sont âgés de 18 à 25 ans et bénéficient dans cet environnement agréable, d'un suivi social personnalisé et d'animation à la vie collective, dans un esprit de diversité. Ils ont l'opportunité de vivre une expérience culturelle, citoyenne et solidaire riche pour trouver une place d'adulte épanouie au sein de la société.

Le FJT est engagé par un contrat triennal (2013-2015) avec la CAF de Paris.

Institutions réservataires:

- Préfecture DRIHL : 34 places
- Ville de Paris : 16 places
- Région Ile-de-France : 11 places
- Solendi 1% logement FJT : 25 places
- Solendi Maison Relais : 12 places
- La Mie de Pain : 16 places

Fonctionnement de la structure

Le FJT dispose de **114 lits répartis en 107 chambres** (100 individuelles dont 8 adaptées aux Personnes à Mobilité Réduite et 7 doubles). Des durées de séjour varient de trois mois à deux ans, avec une **durée moyenne de séjour de 12 mois**. Le FJT est ouvert 24h/24 et 365 jours par an.



© Sylvain LESER

Le financement du fonctionnement est assuré :

- **à 50% par la redevance** des résidents,
- **à 14 % par des subventions** telles que la prestation de service de la CAF de Paris, l'Aide à la Gestion Locative Sociale (AGLS) de la Direction Départementale de la Cohésion sociale (DDCS), du Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire (FONJEP) de la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) qui participent au financement des salaires des 3 animateurs diplômés, et de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris.

Depuis 2012, le lancement des travaux de mutualisation des pratiques de l'accueil à La Mie de Pain, parallèlement à la mise en route de la Plateforme - Relais Social et du projet d'établissement ont influé sur la mise en place d'une nouvelle organisation au FJT afin d'optimiser l'accompagnement socio-éducatif des jeunes résidents.

L'organisation du FJT

L'équipe des animateurs socio-éducative a été réorganisée pour plus d'efficience dans l'accompagnement des jeunes résidents : accompagnement individuel, actions collectives et conduite de projets, implication plus active aux réunions techniques (synthèse, logement, groupes de travail Mie de Pain, mutualisation des pratiques).

Suite à un choix stratégique en 2013, le FJT a reconstitué une équipe d'animation socio-éducative fondée sur un élargissement des profils professionnels (travail social, animation et pédagogie de projets). Toute l'équipe du FJT a pu bénéficier d'une formation de 3 jours autour de la communication et de la concertation entre professionnels. Cette session était destinée à déterminer et à renforcer les pratiques professionnelles de l'équipe socio-éducative (accueil, service administratif et technique, travailleurs sociaux) dans un esprit de cohésion.



© Sylvain LESER

Le suivi des 114 résidents du FJT est réparti entre **2 travailleurs sociaux** (animateurs socio-éducatifs) qui sont référents des jeunes résidents, veillant à toutes leurs démarches en fonction des objectifs fixés au moment de la signature du contrat de séjour. L'accompagnement des résidents du FJT se traduit par un suivi plus adapté des jeunes en fonction de leur niveau d'autonomie et des difficultés d'insertion rencontrées durant leur séjour. Chaque travailleur social est chargé de 5 dossiers Aide Sociale à l'Enfance (ASE). La gestion des engagements avec les réservataires

sont répartis entre les référents : Solendi, Préfecture (DRHIL), Ville de Paris, Région Ile de France. Ils sont également pilotes de projets spécifiques autour des problèmes des jeunes du FJT : le logement des jeunes, les projets de mobilités internationales, la santé, le bien-être, l'emploi.

La troisième salariée de l'équipe socio-éducative consacre la majeure partie de son temps à **la gestion de la vie collective et culturelle du FJT, l'accès à la culture, la citoyenneté, le sport et les loisirs**. Elle apporte un soutien ponctuel aux référents dans le suivi individualisé des résidents mais son rôle est tout d'abord de développer et piloter des projets collectifs avec les résidents dont le conseil de vie social (CVS) du FJT.

L'accompagnement collectif des résidents en 2014 : l'engagement citoyen et solidaire

<i>L'objectif général de l'année 2014 était l'engagement citoyen et solidaire tout en poursuivant l'ouverture culturelle</i>		
Vie collective	Vie culturelle	Engagement citoyen et solidaire
<p>Événements : pots d'accueil, soirées à thème, fêtes annuelles, café philo, présentation du livre numérique.</p> <p>Animations à thème : logement, journées bien-être, actions santé, journées coaching avec l'Oréal.</p> <p>Mutualisation : restaurant solidaire, Halloween.</p>	<p>Sorties culturelles :</p> <p>Petit Palais</p> <p>Arc de Triomphe</p> <p>Arènes de Lutèce</p> <p>Musée de la Vie Romantique</p> <p>Jardin d'acclimatation</p> <p>Parc Astérix</p> <p>Exposition à l'Hôtel de Ville</p> <p>Visite de la crypte archéologique de Notre-Dame</p> <p>Base de loisirs</p> <p>Piscine</p> <p>Echange franco-allemand</p>	<p>Rencontre avec le directeur du Refuge de La Mie de Pain</p> <p>Orange RockCorps</p> <p>Collecte alimentaire</p>
<p>Ces événements constituent la pierre angulaire de la vie collective d'un FJT. Ils sont l'amorce de rencontres,</p>	<p>L'accès à la culture est une ressource immense pour soutenir le jeune dans sa démarche d'insertion sociale, de lui apporter</p>	<p>L'objectif est que le jeune s'inscrive dans une démarche citoyenne et solidaire où il est acteur et</p>

d'échanges, et de partages. Ils permettent de promouvoir le collectif et la vie culturelle, de faire naître des projets communs et des envies. Ainsi les résidents sont acteurs de leur accès à la culture en s'initiant à divers ateliers et en proposant des sorties et événements.	divers outils qu'il peut maîtriser pour s'ouvrir sur l'autre et sur soi-même. Il peut ainsi enrichir son capital culturel et se sentir plus inséré dans la société en maîtrisant mieux les éléments qui la compose, qu'ils soient culturels ou sociologiques.	donne du sens à son action.
---	---	-----------------------------

Quelques données :

- 18 repas collectifs
- 9 sorties
- 3 pots d'accueil
- 10 cafés philos
- 2 fêtes annuelles
- 14 ateliers capoeira
- 3 actions solidaires

L'année 2014 s'inscrit dans la poursuite de 2013 **en affirmant son assise culturelle et en accentuant l'ouverture sur de nouveaux projets**. Les diverses actions menées ont démontré un réel besoin de la part des résidents et une capacité d'adaptation et de réalisation de la part de l'équipe socio-éducative.

Retour sur les projets menés en 2014

Thème du Projet	Intitulé(s) de(s) l'action(s)	Période de mise en œuvre
<i>La vie collective du FJT</i>	Vie culturelle	Janvier – Décembre
	Diffusion du Livre Numérique	
	Conseil de Vie Sociale	
	Fête annuelle de Juin	
	Fête annuelle de Décembre	
<i>Emploi</i>	Journée de Solidarité Emploi L'Oréal	Mars – Juillet

<i>Santé</i>	Forum Santé / Bien-être	Janvier – Juin
<i>Logement</i>	Projet Animation Logement	Janvier – Décembre
<i>Mobilité internationale</i>	Echange Berlin	Janvier – Juin
<i>Prestations alimentaires</i>	Collectes alimentaires	Janvier – Décembre
	Boutique Solidaire	
	Colis Alimentaires	
<i>Solidaire</i>	Don de la fresque	Janvier – Décembre
	Orange RockCorps	
	Dons des ordinateurs	
	Café numérique	

Statistiques

Au cours de l'année 2014, 169 jeunes ont séjourné au FJT. Sur les 64 jeunes ayant quitté le FJT au 31 décembre 28 d'entre eux ont aménagé en logement autonome.

La Plateforme - Relais Social

Missions et objectifs

La Plateforme - Relais Social est un service d'accueil, d'accompagnement et d'orientation destiné aux personnes sans-abri et à toute personne souhaitant s'inscrire dans une démarche d'insertion.

Les missions principales du service sont :

- L'accueil et l'orientation vers les services adaptés en fonction de la demande de la personne accueillie
- 
- L'ouverture d'une domiciliation administrative, permettant d'entreprendre des démarches d'ouverture des droits (Aide médicale d'Etat (AME), Couverture Maladie Universelle (CMU), compte bancaire)
 - L'instruction des demandes du RSA ainsi que le suivi socioprofessionnel de plus de 200 allocataires du RSA
 - Le soutien psychologique pour un public en exclusion sociale, dans le cadre du suivi RSA
 - L'accompagnement vers l'emploi, grâce à des ateliers de recherche d'emploi et de préparation à l'entretien d'embauche
 - L'accès aux droits civiques et l'accompagnement juridique
 - Le montage des dossiers de retraite
 - L'information et l'accompagnement vers un projet d'hébergement ou de logement

L'équipe

Une **équipe pluridisciplinaire** composée de sept professionnels et d'une dizaine des bénévoles assure le fonctionnement de ce service. Une des référentes du suivi des allocataires du RSA a quitté ses fonctions et a été remplacée en octobre par une Conseillère en Economie Sociale et Familiale. La responsable du service, démissionnaire, n'a pas été remplacée, le relais social étant désormais placé sous la responsabilité d'un directeur responsable du site Fourier. Il est placé sous la direction opérationnelle d'un chef de service en charge de l'accueil et de la mise à l'abri des personnes, en cours de recrutement.

En étroite collaboration, les bénévoles ont garanti tout au long de l'année, la permanence d'accueil de La Plateforme - Relais Social, essentiellement sur les fonctions d'écoute, d'accueil, d'information et d'orientation et de distribution du courrier. Une responsable bénévole a géré le planning pour assurer une présence permanente et participe aux diverses réunions. **En 2014, le cumul d'heures de présence des bénévoles était de 1 131 heures.**

Le public

Les usagers s'adressant à La Plateforme - Relais Social sont majoritairement des personnes à la rue, des hommes entre 35 et 55 ans, ayant une domiciliation administrative dans notre service (60% des passages en 2014), ou étant suivis dans le cadre du RSA. Les personnes hébergées au Refuge et domiciliées dans notre service ne représentent que 10% de la file active.

Une partie de cette population (40% des passages) se présente sur le conseil d'un travailleur social issu d'une autre association parisienne, ou après avoir identifié notre adresse sur le « Guide Solidarité Paris ». Néanmoins, la recherche d'une domiciliation reste la porte d'entrée privilégiée. Les personnes identifiées SDF sont moins nombreuses à venir, alors que viennent davantage de migrants, ainsi que des femmes et familles.

Nous constatons une présence importante des personnes présentant des comportements pathologiques, sans suivi médical, isolées et à la rue auxquelles s'ajoutent des personnes vieillissantes et isolées, en grande exclusion sociale, sans logement ou hébergement.

Les services

L'espace d'accueil

L'accueil est assuré de façon permanente du lundi au vendredi, dans la journée, par un salarié et plusieurs bénévoles. Il s'agit d'un espace ouvert à tout public en quête d'information ou d'une aide matérielle et ponctuelle (aide alimentaire, hygiène, vestiaire).

En 2014, nous avons compté 1357 passages, soit une moyenne de 56 présences par jour, avec des pics de 80 passages en moyenne les jours de distribution du courrier.

90% d'hommes, 10 % de femmes.

Moyenne d'âge : 47 ans.

La rencontre avec l'assistante sociale a permis, d'accorder un temps d'écoute privilégié et de bénéficier d'une orientation vers les services de droit commun.

69% d'hommes, 21% de femmes et 5% de familles (56 personnes reçues).

Moyenne d'âge : 48 ans.

Interventions :

- Accès aux droits (66 %)
- Accompagnement vers l'accès à un hébergement (59 %)
- Accès aux soins, ouverture des droits (23 %)
- Soutien à la démarche d'insertion professionnelle (16 %)

L'accès aux droits civiques, civils et sociaux, des personnes en grande vulnérabilité sociale

L'élection de domicile permet à l'utilisateur l'accès à l'ensemble des prestations sociales, réglementaires et conventionnelles, et des droits civiques. Le service de domiciliation représente l'une des prestations proposées aux personnes sans domicile fixe ou à tous ceux qui recherchent une élection de domicile. Le service bénéficie d'un agrément pour, **400 domiciliations générales et 200 domiciliations pour l'AME.**

En 2014, nous comptons :

- 605 domiciliations en file active ;
- 194 nouvelles domiciliations ;
- 340 renouvellements ;
- 241 radiations.

L'instruction et le suivi dans le cadre du RSA



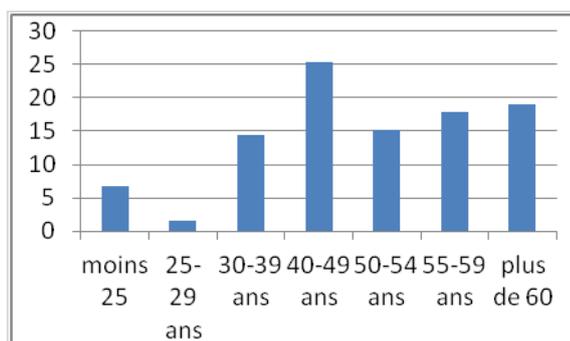
La mission d'instruction et d'accompagnement du Service RSA s'inscrit dans une approche visant à amener les personnes à développer des ressources propres, à accepter leur responsabilité dans la prise en main de leur vie quotidienne, à les soutenir dans leurs choix pour bâtir un nouveau projet de vie. Cette mesure est entrée dans sa troisième année de réalisation du marché conclu avec la Direction de

l'Action Sociale et de la Santé (DASES).

Le service RSA a assuré le suivi socioprofessionnel de **264 allocataires.**

| *89% d'hommes, 8% de femmes, 3% de couples sans enfants*

Tranches d'âges des personnes faisant l'objet d'un suivi RSA



Les mesures d'accompagnement les plus utilisées concernaient :

- L'accès aux droits (65.6 % de demandes) ;
- L'orientation vers les dispositifs de santé (15.2 %) et le dépôt d'une demande d'AAH (7.1%) ;
- Le dépôt d'un dossier DALO ou DAHO (12.1%).

L'accompagnement professionnel : l'Espace-Emploi

L'Espace-Emploi est un service au sein de la Plateforme-Relais Social, spécialisé dans l'accompagnement vers l'insertion professionnelle. Cet espace a été créé en 2009.

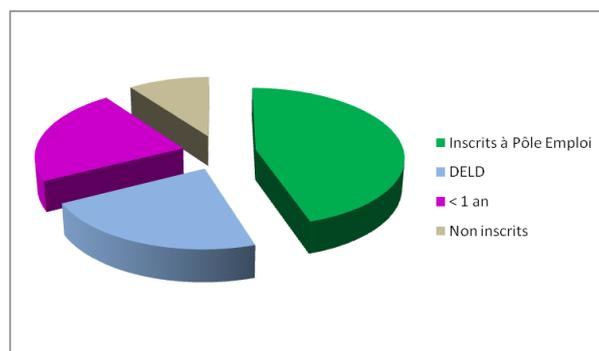
Il est accessible sans condition aux personnes hébergées et/ou accueillies dans les différentes structures de La Mie de Pain. Ce service a pour objectif d'accompagner, d'aider et d'apporter une réponse adaptée aux besoins d'un public éloigné du marché du travail, souvent sans projet professionnel défini.

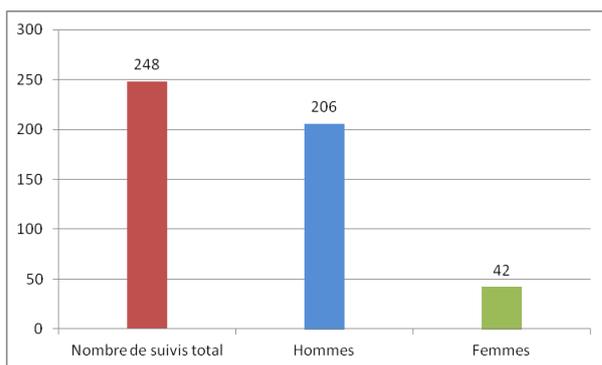
L'Espace-Emploi propose **un suivi individuel** pour chaque personne reçue avec une méthode de travail adaptée ainsi qu'**un accompagnement collectif** en proposant différents ateliers de (re)mobilisation et techniques de recherche d'emplois.

L'Espace-Emploi : quelques données statistiques

Nombre de suivis : part d'hommes et de femmes

Tranches d'âges





Statuts des demandeurs d'emploi

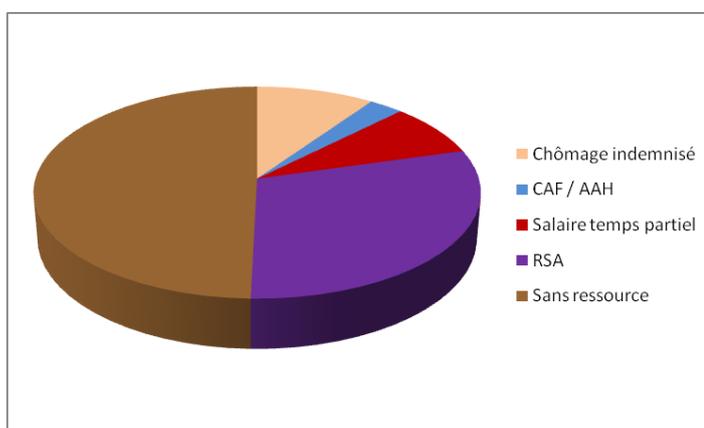
Nous constatons que la moitié des personnes inscrites à Pôle Emploi sont des **DELD** (demandeurs d'emploi longue durée), soit **49,75%**.

Les personnes non inscrites à Pôle Emploi représentent **18,15%**. La raison de leur non inscription est que la plupart

disposent d'un titre de séjour provisoire ou sont en attente de régularisation.

Ressources des personnes à leur entrée

Les personnes sans ressources ainsi que les bénéficiaires du RSA restent majoritaires.



Niveaux d'études des personnes accueillies

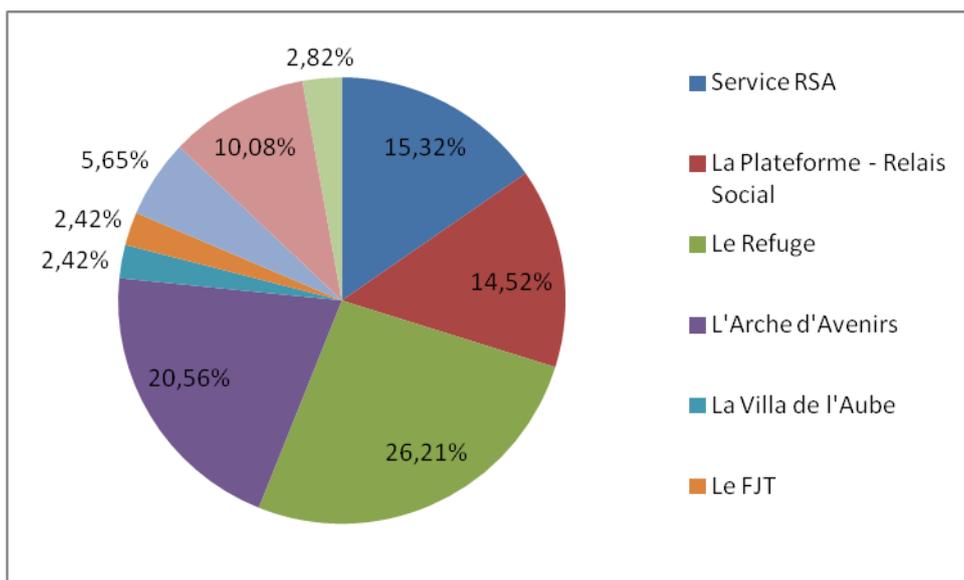
39,11% des personnes suivies n'ont peu ou pas été scolarisées. Les faibles niveaux (Niveau V et V bis) représentent également un taux important soit **34,68%** des personnes accueillies.

Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Niveau V bis	Peu ou pas scolarisé
0,00%	2,82%	6,45%	16,94%	16,53%	18,15%	39,11%

Orientation des personnes

Pour l'année 2014, les personnes suivies ont été orientées à :

- **87,10 %** par les différents services de La Mie de Pain
- **10,08 %** par des permanences de 1^{er} accueil
- **2,82 %** par des partenaires extérieurs



Les ateliers collectifs

L'accompagnement collectif est effectué par l'un des membres de l'équipe avec le soutien de bénévoles.

Le Cyber Emploi

Son objectif est de permettre l'accès aux outils informatiques à toutes personnes en démarche d'insertion professionnelle. Il est uniquement consacré à la recherche d'emploi et permet de consulter des offres et d'y répondre.

Ateliers « informatique et bureautique »

Son objectif est de permettre au public ayant peu ou pas de connaissance en informatique d'être initié et de se perfectionner à l'utilisation de l'informatique, d'Internet et du traitement de texte.

97 personnes ont bénéficiés de ces ateliers (niveau initiation ou perfectionnement).



© Sylvain LESER

Ateliers « techniques de recherche d'emplois »

Cet atelier vise à travailler les sujets suivants :

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Préparation à l'entretien d'embauche
- Préparation au Forum de l'Emploi
- Présentation en 3 minutes
- Marché de l'emploi

Sorties positives du public accueilli (emplois / formations)

Pour l'année 2014, nous avons suivi **225 personnes*** en accompagnement renforcé vers **l'insertion professionnelle**. 86 personnes ont pu accéder à un emploi et/ou une formation, ce qui représente un taux de **38,22% de sorties positives**.

**En attente de régularisation de leur titre de séjour, 23 personnes reçues à l'Espace-Emploi n'ont pu bénéficier de cet accompagnement renforcé.*

Nature du contrat	En %	Nombre de contrats
CDI	3,56%	8
CDD	9,33%	21
Structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)	13,78%	31
INTERIM	4,00%	9
Formation qualifiante	5,33%	12
Formation non qualifiante	2,22%	5
Auto-entrepreneur	0,00%	0
TOTAL	100,00%	86

Clauses sociales

Dans le cadre du bail avec la RIVP : « le marché de travaux comportait l'obligation pour l'entreprise générale de recruter des personnes parmi les usagers de La Mie de Pain ». Il s'agit d'une **clause d'insertion sociale** à destination d'un public éloigné de l'emploi.

Depuis le début des travaux qui ont débuté en 2011, l'Espace-Emploi (en partenariat avec la Maison de l'Emploi de Paris, l'Entreprise Pradeau et Morin et la RIVP) a permis dans le cadre de ces clauses sociales, à **21 usagers** de La Mie de Pain **d'accéder à un contrat CDD au sein du chantier de réhabilitation** du site Fourier.

Analyse des résultats :

Nous constatons que pour l'année 2014, le **nombre d'orientation vers les SIAE** (*Structure d'Insertion par l'Activité Economique*) **est toujours important**, ce qui est cohérent au regard de la situation des demandeurs d'emploi, car la moitié d'entre eux sont des demandeurs longue durée, donc éloignés de l'emploi « direct ».

L'accompagnement vers une solution d'hébergement ou de logement

Un référent « Hébergement-Logement » assure une mission transverse auprès des structures de La Mie de Pain et en particulier avec le Refuge et les chantiers d'insertion.

Son action favorise l'implication des accueillis dans leur projet hébergement ou logement afin de leur permettre d'être davantage acteurs.

*Typologie du public accompagné: 77 %
d'hommes, 33 % de femmes*

Moyenne d'âge : 45 ans

>INFORMATION COLLECTIVE<

A destination des bénéficiaires du RSA et de l'Espace-Emploi

A quoi sert le Droit Au Logement Opposable (DALO) ?

Lundi 16 mars 2015, à 14h
A la Plateforme – Relais Social
(salle polyvalente, rez de chaussée)

Animée par :
Blla HEU, référente RSA
Mélanie POUSSIER, référente logement

Au cours de l'année, **116 personnes ont été rencontrées** ; 40 sur des temps collectifs et 76 en entretiens individuels.

Sur l'ensemble des rencontres individuelles, 19 situations ont évolué vers de l'insertion dans le logement :

- 1 accès à un logement de transition
- 3 accès au Solibail
- 2 places en pension de famille
- 7 accès en résidence sociale

- 4 accès à un logement social
- 2 personnes ont pu se maintenir dans leur logement

La consultation psychologique

Le point commun de toutes les personnes rencontrées ou évoquées en équipe, est **une réelle souffrance psychique**, reconnue ou déniée, qui amène souvent à un isolement social important.

Cette souffrance peut être passagère ou bien chronique, avec des degrés très différents. **La psychologue reçoit tous les allocataires demandeurs**



© Sylvain LESER

Il a été proposé à 40 personnes (32 hommes et 8 femmes) une rencontre avec la psychologue :

- 15 ont fait la demande d'un suivi régulier
- 6 sollicitent la psychologue ponctuellement
- 5 ont été réorientées vers des structures de soins extérieures
- 6 sont en cours de réorientation par l'équipe
- 8 ont accepté la proposition d'un rendez-vous mais ne sont pas venues



Au total, ce sont 292 entretiens qui ont été réalisés au cours de l'année.

L'animation du travail d'équipe :

Le travail de réflexion avec l'équipe a permis de voir naître une volonté d'accueillir autrement pour faciliter le lien avec les allocataires, point de départ de notre travail.

Ainsi, depuis le mois de juin, et avec l'aide d'une psychologue stagiaire accueillie dans notre service, nous avons créé un "temps informel d'accueil". Il s'agit de petit-déjeuner proposés tous les derniers vendredis de chaque mois à l'ensemble des allocataires et en présence d'un ou deux membres de l'équipe.

Aussi, l'arrivée d'une nouvelle collègue a permis d'aborder certaines thématiques différemment et voir naître le désir de formaliser certaines de nos pratiques.

La permanence d'accès à la culture

Cette permanence a été assurée 10 fois en 2014. Si la pratique culturelle et artistique peut aider à maintenir ou à retrouver du lien social, elle peut contribuer à **retrouver liberté, dignité et confiance**. Elle est aussi un vecteur majeur de progrès et de cohésion sociale.

Au-delà de la simple redistribution gratuite de places de spectacles aux adultes en difficulté, ce temps partagé est aussi un temps d'échange, d'ouverture et de convivialité.

Collecte de fonds et communication

Evénements

Les faits les plus marquants sur l'année 2014

© Sébastien BARICALLA



L'inauguration du site de la rue Charles Fourier, accueillant le « nouveau » Refuge (plus grand centre d'hébergement en France), ainsi que la Plateforme - Relais Social et les chantiers d'insertion, s'est déroulée le vendredi 17 octobre 2014, à l'occasion de la 27^{ème} journée mondiale du refus de la misère.

En présence de nombreux acteurs médiatiques et politiques, à l'image de la Ministre du Logement et de l'Egalité des Territoires, Madame Sylvia Pinel, ont donné à cet évènement une forte visibilité et permis d'accroître la notoriété de La Mie de Pain.

Des événements internes pour accompagner le développement de l'association

La réunion de « rentrée » des salariés, adhérents et bénévoles s'est déroulée en septembre 2014. Le calendrier des événements jusqu'à la fin d'année a été remis à chacun.

Biographie de Paulin Enfert. Les salariés et bénévoles de La Mie de Pain ont découvert la biographie consacrée à Paulin Enfert.

Fêter Noël et le Jour de l'An avec les accueillis. Comme chaque année, La Mie de Pain s'est mobilisée pour que chacun des usagers participe à un moment de fête et soit entouré de chaleur humaine. Un moment particulièrement intense cette année s'est déroulé le soir du 24 décembre avec 500 hébergés attablés devant un repas de fête, servis par 60 bénévoles de tous les âges. Des chanteurs animaient la soirée, beaucoup ont ainsi pu chanter en solo, grande joie de tous pour un premier Noël dans le réfectoire du « nouveau » Refuge.

Des événements de proximité avec le quartier pour faire évoluer le regard sur le monde de la rue...

Plusieurs réunions de riverains et portes-ouvertes ont été organisées sur le site de la rue Charles Fourier tout au long de l'année pour présenter le nouveau site de La Mie de Pain. Des centaines de personnes ont participé, des riverains, des représentants de la mairie du 13^{ème} arrondissement, des partenaires, des donateurs et des mécènes.

Concert Gospel. La chorale Arlequin's Gospel (80 choristes, hommes et femmes) a chanté gracieusement le vendredi mai, au profit de La Mie de Pain. Ils se sont produits dans l'Eglise

Sainte-Anne devant plus de 200 personnes (riverains, bénévoles, salariés et accueillis de La Mie de Pain), pour soutenir la lutte contre l'exclusion. Une belle soirée de solidarité.

Le Festival 13 à Quai, organisé sur 2 jours le 18 et 19 octobre. Un moment de partage où La Mie de Pain a tenu un stand et participé à améliorer ainsi sa visibilité auprès du public en faisant connaître ses actions. Une des missions de La Mie de Pain est effectivement de faire évoluer le regard porté sur les personnes à la rue et ainsi de sensibiliser le public à la question de la précarité.

Relations Presse

Faire connaître l'association à la presse

Une trentaine d'articles, dont plusieurs dépêches de l'Agence France Presse (AFP), ont illustré les actions de l'association en 2014. Une trentaine de journalistes se sont déplacés dans nos locaux pendant la période hivernale ; l'association a non seulement fait l'objet d'articles de presse mais aussi de reportages télévisés et radios.

L'association a été citée dans divers reportages généralistes sur la pauvreté et le froid.

>>> En savoir plus sur <http://www.miedepain.asso.fr/category/les-medias-en-parlent/>

Communication web

Le site Internet : www.miedepain.asso.fr

En 2014, le site Internet de La Mie de Pain entrait dans sa 3^{ème} année de vie suite à sa refonte totale en octobre 2012.

Des améliorations et des ajouts de pages ont été poursuivis. Un important travail a surtout porté sur la création d'un espace à destination des entreprises aidant à la prospection de nouveaux mécènes : rubrique « Etre partenaire ».

A ce jour, le site Internet permet d'obtenir une information complète et fournie sur l'association, son histoire, ses missions, ses structures, ses événements, ses retombées médiatiques, ses offres de bénévolat...

En 2014, le site Internet comptabilise pour l'année :

- **191 175 visites** (+ 8% par rapport à 2013)
- dont **158 724 visiteurs uniques** (+5,5% par rapport à 2013)
- **15 000 visites moyennes / mois**
- **356 142 pages visitées** (+15,7% par rapport à 2013)

Cette hausse des principaux indicateurs montre que le site Internet est identifié comme un outil de communication majeur pour le grand public (donateurs, bénévoles, partenaires...)

Le site Internet de La Mie de Pain permet également de relayer des actualités sur l'association. **63 articles ont été publiés sur le site en 2014**, soit environ 5 articles par mois.

Le site permet aussi d'accéder à la **web TV** de La Mie de Pain lancée fin 2014 : www.vimeo.com/channels/lamiedepainontv, qui regroupe sur une même plateforme en ligne toutes les vidéos parlant de l'association de ses propres créations à des retombées médiatiques.



La page Facebook de l'association : www.facebook.com/asso.lamiedepain

Créée en 2013, la page Facebook de La Mie de Pain, recensait fin 2014, **734 fans** (personnes qui suivent l'actualité de l'association sur le réseau social). En une année, La Mie de Pain a vu son nombre de fans augmenter d'environ 500. En 2014, 97 *post* (articles) ont été publiés sur cette page. En règle générale, ces *post* atteignent 300 à 400 personnes mais certains *post* intéressants particulièrement les fans de La Mie de Pain ont pu toucher jusqu'à plus de 2000 personnes (nos fans pouvant relayer nos *post* sur leur propre réseau Facebook).

La page Facebook de l'association fait désormais partie des outils de communication de La Mie de Pain l'inscrivant ainsi dans une dynamique d'échanges sur les médias sociaux.



Actions de e-marketing et de collecte de fonds en ligne

La Mie de Pain a également développé en 2014 des actions e-marketing visant à collecter des fonds en ligne. L'association a développé **2 e-campagnes** thématiques. Chaque e-campagne se compose d'un mini-site Internet spécialement conçu, ainsi que de plusieurs e-mailings et de publicité en ligne la relayant.

La première, en ligne en mai et juin 2014, avait pour thème « **Mettez de la solidarité dans votre ISF** » ; la seconde, active en novembre et décembre 2014, s'intitulait « **SOS Solidarité hiver** ». Les e-campagnes ont permis d'augmenter les dons collectés.

La e-collecte passe également par l'envoi régulier de newsletters (lettres d'informations numériques) et d'e-mailings divers d'appels à dons (par exemple : « Alerte chaleur ! Restons mobilisés tout l'été ! »). Ces supports permettent de maintenir une collecte stable en dehors des périodes où les deux e-campagnes annuelles sont actives.

Marketing direct (collecte de fonds « courrier » à destination des particuliers)



Dix-sept campagnes de marketing direct ont permis de collecter 2 528 000€.

Face à l'accroissement des demandes de personnes en grande précarité et à la stagnation du don moyen, La Mie de Pain a besoin d'être épaulée par davantage de dons, de mécènes, et d'accroître ses ressources issus des legs pour mener à bien ses projets en faveur des personnes les plus démunies.

Mécénat

Des associations, des fondations, des fonds de dotation, des sociétés soutiennent financièrement chaque année, La Mie de Pain.

Depuis 2 ans, de nouveaux mécènes ont été approchés, directement ou par une agence conseil. Les contacts ne débouchent pas automatiquement sur une aide financière ou sur du mécénat de compétence. Ils peuvent, dans un premier temps se traduire par **des actions en faveur de La Mie de Pain** (une journée solidaire, une collecte alimentaire), par **l'accès direct à des collaborateurs** via, par exemple, une « plateforme bénévolat ». Les partenariats financiers consistent de plus en plus souvent à soutenir **des projets clairs, précis, chiffrés**, proposés par les associations. Ainsi, en 2014, quatre nouveaux mécènes nous ont rejoint dont un pour du mécénat de compétence.

Remerciements

La Mie de Pain souhaite remercier tous ceux qui soutiennent l'association, par leurs dons en temps, en nature, en argent...

Ces soutiens permettent à l'association de poursuivre son action au quotidien et d'assurer le développement de nouveaux projets au service des personnes plus démunies.

Pour agir conformément à notre devise « *de l'urgence à l'insertion* ».

Merci :

- Aux adhérents
- Aux bénévoles
- Au conseil d'administration et au bureau
- Aux donateurs particuliers
- Aux mécènes et partenaires privés
- Aux partenaires institutionnels
- Aux riverains du 13ème arrondissement de Paris
- Aux salariés



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

La Mie de Pain
Association reconnue d'utilité publique

18 rue Charles Fourier – 75013 PARIS
01 40 79 61 62 - contact@miedepain.asso.fr

www.miedepain.asso.fr